

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléphone 351.17.

A TRAVERS LA VILLE

UNE VITRINE DÉFONCÉE

Au cours de la soirée du 29, un camion en faisant une fausse manœuvre a défoncé la vitrine d'une boulangerie chevaline d'Heudene, 19, rue de Mouvaux, il en est résulté des dégâts matériels.

MORT DANS SA CHAMBRE

On a trouvé mort dans la chambre d'un appartement, Grande Rue, M. M. Delebecq, 56 ans.

ON-VOL DES TUILLES SUR UN TOIT

La dernière tempête a eu ce résultat de rendre plus précieuses les tuiles et aussi plus rares. Voici que des voleurs ont profité de cette pluie et ont enlevé une vingtaine de tuiles sur la toiture d'un garage, 164, rue de France, appartenant à M. François Herrewy, coiffeur au N° 2 de la même rue.

VOL DE VÊTEMENTS

Dans un café de la rue Pavée, au cours de la soirée un inconnu s'est « trompé » et a enlevé un pardessus bleu, un cache-nez et des gants jaunes qu'avait mis au portemanteau un consommateur M. Gaston Callant, garçon boucher, 114, rue du Crétinier à Wattrelos. La police recherche le client qui a posé la distraction jusqu'à la soustraction.

ENTRE AUTO ET CAMION

Au cours de la matinée de mardi, à l'angle des rues Lefebvre et P. Lart, face à l'église du Sacre-Coeur, un accident de la circulation s'est produit entre une conduite intérieure Renault, appartenant à M. Grille Vanacker, marchand laitier, 206, rue de Lamoy et un camion transporteur de caisses pleines des Etablissements Gondrand Frères 170, rue Winoc Chocquet à Tourcoing.

ACHAT BIJOUX

Montres, Brillants, Argent, Dentiers Plus cher qu'ailleurs

BOUSQUET, Expert

42, rue de la Vierge - ROUBAIX

WATTELOS

Pour nos prisonniers

La souscription publique prévue pour dimanche prochain s'annonce sous les meilleurs auspices. Des personnes absentes de leur domicile ce jour-là pourront remettre leur souscription à l'annexe de la Mairie ou chez le Trésorier de l'œuvre, M. Wycarz, Grand-Place, qui entretient aux adresses des chefs de secteur ci-après :

Secteur 1. — Touquet : M. Jean Pavier, président de l'Amicale du Touquet.
Secteur 2. — Sapin Vert : M. Esprit, rue Alfred Deleucourt, 43.
Secteur 3. — Ballons : MM. Albert Ployrier, rue des Roses, 69 et Jean Vantralle, rue des Fleurs, 41.
Secteur 4. — Crétinier : MM. Le Mahieu et Vanasse, président et secrétaire de l'Amicale du Crétinier.
Secteur 5. — Vieux-Place : MM. Georges Lepoutre, rue Pierre Cateau, 84 et Theys Sèvre, cité Bettebreux, 1.
Secteur 6. — Laboureur : MM. Lorian, rue des Trois Routelles, 8 et Cyffers Celestin, 130, rue de la Vélo-drome.
Secteur 7. — Centre : MM. Henri Perle, rue Boileau, 8 et Alphonse Thieffry, rue Jean-Jaures, 44.
Secteur 8. — Quartier Hôpital : MM. Emile Hennelbe, rue de Roubaix, 58 et Georges Duvaliers, rue Henri Lefebvre, 52.
Secteur 9. — Baillerie : MM. Armand Ronsse, rue de la Baillerie, 224 et Emile Vinquingre, rue du Châtelet, Or, 55.
Secteur 10. — Beaulieu : MM. Henri Fauvarque, cultivateur à Beaulieu et Emile Papegay, rue du Centre, 10.

LES VOLEURS DE VELOS

ONT RECOMMENCÉ LEURS EXPLOITS EN SÉRIE

Les voleurs de vélos dont l'audace s'était un peu calmée, ces temps derniers ont repris la série de leurs exploits et pour les deux dernières journées ils ont mis quatre pièces à leur tableau.

M. André Plateau, 21 ans, tisserand, à Wattrelos, a été victime d'un vol de roue de bicyclette contre une façade de la rue de l'Épéule, elle fut raflee.

M. Albert Leroy, 23 ans, ouvrier de fonderie, demeurant 435, boulevard Gambetta avait laissé sa bicyclette contre la façade du café à l'angle des rues de Tourcoing et Fosse aux Chènes, même mesaventure.

C'est devant l'hôpital, vers 11 h, qu'on a enlevé la bicyclette de M. Léon Couvreur, 39 ans, encaisseuse, 31, rue Henri Briffaut.

Enfin, devant la Grand Poste on a subtilisé le vélo de M. Bruyck Alois, 35 ans, tapissier, 202, rue du Cloître à Mouscron. La police enquête.

Lundi après-midi un audacieux filou s'est introduit dans le sous-sol de la Mairie et y a enlevé une bicyclette qui avait été déposée à la Mairie, M. André Finart, 19 ans, 26, rue d'Oran, et qui est employé comme planteur cycliste à l'Hôtel de Ville.

Hier dans la journée, M. Léon Lesnes, 45 ans, demeurant 112, rue Archimède, était venu à la salle Wattrelos pour y retirer ses cartes d'alimentation. Pendant qu'il était occupé au bureau un individu a enlevé la bicyclette qui avait été déposée dans le vestibule de l'immeuble. Enquête par la police.

Le paiement des secours aux personnes privées de ressources

Le paiement aura lieu dans l'ordre numérique au Bureau de Bienfaisance d'après l'horaire suivant :

Jeudi 2 janvier 1941 : à 14 h, 1 à 285 ; à 15 h, 286 à 780 ; à 16 h, 781 à 1.150 ; à 17 h, 1.151 à 1.510. Vendredi 3 janvier 1941 : à 9 h, 1.511 à 2.050 ; à 10 h, 2.051 à 2.730 ; à 11 h, 2.731 à 3.250 ; à 14 h, 3.251 à 4.094 ; à 15 h, 4.095 à 4.420 ; à 16 h, 4.421 à la fin.

Prière de se conformer strictement à cet horaire. Aucun paiement n'aura lieu après l'horaire fixé.

ATTRIBUTION DES PRIX SPÉCIAUX DU CONSERVATOIRE POUR 1940

Voici la liste de ses récompenses : Mlle Florin Sylva, prix d'honneur

De Roubaix

offert par M. le Ministre de l'Éducation Nationale.

Mlle Andrée Démulier, prix Victor Delanoy.

Mlle Yvonne Guilot, prix de la Grande Harmonie.

Mlle Christiane Noppe, prix Louis Montagne.

M. Alfred Quivron, prix Paul Fournier.

M. René Eckhout, prix Louis KONTJOU.

Aux arrachés de ces legs s'ajoutent des primes offertes par M. Jean Desax, membre de la Commission administrative du Conservatoire.

Mlle Claudine Papegay, prime offerte par la Mutuelle des Artistes musiciens.

Mlle Mireille Valès, prime offerte par l'Association des Anciens Elèves du Conservatoire.

Sociétés et Comités

RETRAITES DU CHEMIN DE FER — Réunion trimestrielle le 4 janvier à 15 h, au siège social, café St-Joseph, place St-Pierre à Croix.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAÎTRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 5 janvier au siège social, café des Océanistes, 128, rue de la Gare à Roubaix, réunion mensuelle de 9 h à midi. Débat sur les retraites et ceux ayant leur demande ainsi que les femmes veuves de militaires. Distribution des livrets et leur pièce justificative. Ordre du jour : paiement des cotisations, maladie diverses ; paiement des primes de naissance ; paiement des cotisations de secours aux ayants droit (Caisse 31) ; renseignements divers. De service, toute la soirée.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE SAINT-JOSEPH ET DU QUARTIER D'INDUSTRIE. — Dimanche 11 h à 12 h, permanence au siège, rue des Anes, Cotisation 1941. Les personnes absentes de leur domicile, adresse des prisonniers, primes de naissance, renseignements divers.

SOCIÉTÉS SPORTIVES — STADE ROUBAISIN. — L'éducation physique pour les Joueurs seniors aura lieu le 2 janvier à 19 h 30, Parc M. Maertens.

Demande de matches : équipe III libre à partir du 2 janvier à 19 h 30, Parc M. Maertens.

ACHAT BIJOUX — Montres, Brillants, Argent, Dentiers Plus cher qu'ailleurs

BOUSQUET, Expert

42, rue de la Vierge - ROUBAIX

WATTELOS

Pour nos prisonniers

La souscription publique prévue pour dimanche prochain s'annonce sous les meilleurs auspices. Des personnes absentes de leur domicile ce jour-là pourront remettre leur souscription à l'annexe de la Mairie ou chez le Trésorier de l'œuvre, M. Wycarz, Grand-Place, qui entretient aux adresses des chefs de secteur ci-après :

Secteur 1. — Touquet : M. Jean Pavier, président de l'Amicale du Touquet.
Secteur 2. — Sapin Vert : M. Esprit, rue Alfred Deleucourt, 43.
Secteur 3. — Ballons : MM. Albert Ployrier, rue des Roses, 69 et Jean Vantralle, rue des Fleurs, 41.
Secteur 4. — Crétinier : MM. Le Mahieu et Vanasse, président et secrétaire de l'Amicale du Crétinier.
Secteur 5. — Vieux-Place : MM. Georges Lepoutre, rue Pierre Cateau, 84 et Theys Sèvre, cité Bettebreux, 1.
Secteur 6. — Laboureur : MM. Lorian, rue des Trois Routelles, 8 et Cyffers Celestin, 130, rue de la Vélo-drome.
Secteur 7. — Centre : MM. Henri Perle, rue Boileau, 8 et Alphonse Thieffry, rue Jean-Jaures, 44.
Secteur 8. — Quartier Hôpital : MM. Emile Hennelbe, rue de Roubaix, 58 et Georges Duvaliers, rue Henri Lefebvre, 52.
Secteur 9. — Baillerie : MM. Armand Ronsse, rue de la Baillerie, 224 et Emile Vinquingre, rue du Châtelet, Or, 55.
Secteur 10. — Beaulieu : MM. Henri Fauvarque, cultivateur à Beaulieu et Emile Papegay, rue du Centre, 10.

Toutes les personnes déistes de s'intéresser à la collecte peuvent s'adresser aux chefs de secteurs.

Les personnes absentes de leur domicile ce jour-là pourront remettre leur souscription à l'annexe de la Mairie ou chez le Trésorier de l'œuvre, M. Wycarz, Grand-Place, qui entretient aux adresses des chefs de secteur ci-après :

Secteur 1. — Touquet : M. Jean Pavier, président de l'Amicale du Touquet.
Secteur 2. — Sapin Vert : M. Esprit, rue Alfred Deleucourt, 43.
Secteur 3. — Ballons : MM. Albert Ployrier, rue des Roses, 69 et Jean Vantralle, rue des Fleurs, 41.
Secteur 4. — Crétinier : MM. Le Mahieu et Vanasse, président et secrétaire de l'Amicale du Crétinier.
Secteur 5. — Vieux-Place : MM. Georges Lepoutre, rue Pierre Cateau, 84 et Theys Sèvre, cité Bettebreux, 1.
Secteur 6. — Laboureur : MM. Lorian, rue des Trois Routelles, 8 et Cyffers Celestin, 130, rue de la Vélo-drome.
Secteur 7. — Centre : MM. Henri Perle, rue Boileau, 8 et Alphonse Thieffry, rue Jean-Jaures, 44.
Secteur 8. — Quartier Hôpital : MM. Emile Hennelbe, rue de Roubaix, 58 et Georges Duvaliers, rue Henri Lefebvre, 52.
Secteur 9. — Baillerie : MM. Armand Ronsse, rue de la Baillerie, 224 et Emile Vinquingre, rue du Châtelet, Or, 55.
Secteur 10. — Beaulieu : MM. Henri Fauvarque, cultivateur à Beaulieu et Emile Papegay, rue du Centre, 10.

Toutes les personnes déistes de s'intéresser à la collecte peuvent s'adresser aux chefs de secteurs.

Les personnes absentes de leur domicile ce jour-là pourront remettre leur souscription à l'annexe de la Mairie ou chez le Trésorier de l'œuvre, M. Wycarz, Grand-Place, qui entretient aux adresses des chefs de secteur ci-après :

Secteur 1. — Touquet : M. Jean Pavier, président de l'Amicale du Touquet.
Secteur 2. — Sapin Vert : M. Esprit, rue Alfred Deleucourt, 43.
Secteur 3. — Ballons : MM. Albert Ployrier, rue des Roses, 69 et Jean Vantralle, rue des Fleurs, 41.
Secteur 4. — Crétinier : MM. Le Mahieu et Vanasse, président et secrétaire de l'Amicale du Crétinier.
Secteur 5. — Vieux-Place : MM. Georges Lepoutre, rue Pierre Cateau, 84 et Theys Sèvre, cité Bettebreux, 1.
Secteur 6. — Laboureur : MM. Lorian, rue des Trois Routelles, 8 et Cyffers Celestin, 130, rue de la Vélo-drome.
Secteur 7. — Centre : MM. Henri Perle, rue Boileau, 8 et Alphonse Thieffry, rue Jean-Jaures, 44.
Secteur 8. — Quartier Hôpital : MM. Emile Hennelbe, rue de Roubaix, 58 et Georges Duvaliers, rue Henri Lefebvre, 52.
Secteur 9. — Baillerie : MM. Armand Ronsse, rue de la Baillerie, 224 et Emile Vinquingre, rue du Châtelet, Or, 55.
Secteur 10. — Beaulieu : MM. Henri Fauvarque, cultivateur à Beaulieu et Emile Papegay, rue du Centre, 10.

Toutes les personnes déistes de s'intéresser à la collecte peuvent s'adresser aux chefs de secteurs.

Les personnes absentes de leur domicile ce jour-là pourront remettre leur souscription à l'annexe de la Mairie ou chez le Trésorier de l'œuvre, M. Wycarz, Grand-Place, qui entretient aux adresses des chefs de secteur ci-après :

Secteur 1. — Touquet : M. Jean Pavier, président de l'Amicale du Touquet.
Secteur 2. — Sapin Vert : M. Esprit, rue Alfred Deleucourt, 43.
Secteur 3. — Ballons : MM. Albert Ployrier, rue des Roses, 69 et Jean Vantralle, rue des Fleurs, 41.
Secteur 4. — Crétinier : MM. Le Mahieu et Vanasse, président et secrétaire de l'Amicale du Crétinier.
Secteur 5. — Vieux-Place : MM. Georges Lepoutre, rue Pierre Cateau, 84 et Theys Sèvre, cité Bettebreux, 1.
Secteur 6. — Laboureur : MM. Lorian, rue des Trois Routelles, 8 et Cyffers Celestin, 130, rue de la Vélo-drome.
Secteur 7. — Centre : MM. Henri Perle, rue Boileau, 8 et Alphonse Thieffry, rue Jean-Jaures, 44.
Secteur 8. — Quartier Hôpital : MM. Emile Hennelbe, rue de Roubaix, 58 et Georges Duvaliers, rue Henri Lefebvre, 52.
Secteur 9. — Baillerie : MM. Armand Ronsse, rue de la Baillerie, 224 et Emile Vinquingre, rue du Châtelet, Or, 55.
Secteur 10. — Beaulieu : MM. Henri Fauvarque, cultivateur à Beaulieu et Emile Papegay, rue du Centre, 10.

Toutes les personnes déistes de s'intéresser à la collecte peuvent s'adresser aux chefs de secteurs.

Les personnes absentes de leur domicile ce jour-là pourront remettre leur souscription à l'annexe de la Mairie ou chez le Trésorier de l'œuvre, M. Wycarz, Grand-Place, qui entretient aux adresses des chefs de secteur ci-après :

Secteur 1. — Touquet : M. Jean Pavier, président de l'Amicale du Touquet.
Secteur 2. — Sapin Vert : M. Esprit, rue Alfred Deleucourt, 43.
Secteur 3. — Ballons : MM. Albert Ployrier, rue des Roses, 69 et Jean Vantralle, rue des Fleurs, 41.
Secteur 4. — Crétinier : MM. Le Mahieu et Vanasse, président et secrétaire de l'Amicale du Crétinier.
Secteur 5. — Vieux-Place : MM. Georges Lepoutre, rue Pierre Cateau, 84 et Theys Sèvre, cité Bettebreux, 1.
Secteur 6. — Laboureur : MM. Lorian, rue des Trois Routelles, 8 et Cyffers Celestin, 130, rue de la Vélo-drome.
Secteur 7. — Centre : MM. Henri Perle, rue Boileau, 8 et Alphonse Thieffry, rue Jean-Jaures, 44.
Secteur 8. — Quartier Hôpital : MM. Emile Hennelbe, rue de Roubaix, 58 et Georges Duvaliers, rue Henri Lefebvre, 52.
Secteur 9. — Baillerie : MM. Armand Ronsse, rue de la Baillerie, 224 et Emile Vinquingre, rue du Châtelet, Or, 55.
Secteur 10. — Beaulieu : MM. Henri Fauvarque, cultivateur à Beaulieu et Emile Papegay, rue du Centre, 10.

Toutes les personnes déistes de s'intéresser à la collecte peuvent s'adresser aux chefs de secteurs.

Les personnes absentes de leur domicile ce jour-là pourront remettre leur souscription à l'annexe de la Mairie ou chez le Trésorier de l'œuvre, M. Wycarz, Grand-Place, qui entretient aux adresses des chefs de secteur ci-après :

Secteur 1. — Touquet : M. Jean Pavier, président de l'Amicale du Touquet.
Secteur 2. — Sapin Vert : M. Esprit, rue Alfred Deleucourt, 43.
Secteur 3. — Ballons : MM. Albert Ployrier, rue des Roses, 69 et Jean Vantralle, rue des Fleurs, 41.
Secteur 4. — Crétinier : MM. Le Mahieu et Vanasse, président et secrétaire de l'Amicale du Crétinier.
Secteur 5. — Vieux-Place : MM. Georges Lepoutre, rue Pierre Cateau, 84 et Theys Sèvre, cité Bettebreux, 1.
Secteur 6. — Laboureur : MM. Lorian, rue des Trois Routelles, 8 et Cyffers Celestin, 130, rue de la Vélo-drome.
Secteur 7. — Centre : MM. Henri Perle, rue Boileau, 8 et Alphonse Thieffry, rue Jean-Jaures, 44.
Secteur 8. — Quartier Hôpital : MM. Emile Hennelbe, rue de Roubaix, 58 et Georges Duvaliers, rue Henri Lefebvre, 52.
Secteur 9. — Baillerie : MM. Armand Ronsse, rue de la Baillerie, 224 et Emile Vinquingre, rue du Châtelet, Or, 55.
Secteur 10. — Beaulieu : MM. Henri Fauvarque, cultivateur à Beaulieu et Emile Papegay, rue du Centre, 10.

CAISSE FINE CHAMPAGNE

vidus qui, la nuit dernière, ont dévasté un carreau à sa vitrine et ont emporté des caramels, cakes, boîtes de sel, etc.

Direction de la Gare du Fives, pour vol d'une caisse contenant 15 bouteilles de Rossi, commis vers 17 de ce mois, sous le hall de la Gare de Fives.

Mme Dechaux, Marie, 7, rue du Poir-à-Chaux, pour vol d'objets divers, valant 150 frs, commis au moyen d'effraction dans une roulotte, en stationnement, terrain Cabry, rue du Foubourg-de-Bétune.

M. Simon Albert, 48 ans, antiquaire, 34, rue Basse, pour vol d'objets mobiliers valant 1.310 frs, commis en gare Saint-Sauveur, vers le 20 mai dernier.

Mme Parier Yvonne, ménagère, rue de Thumessin, cour Lévaux, pour vol d'une bassine en tôle galvanisée, valant 100 francs, commis à la porte de son habitation.

Mme Vve De Mueck Valentine, pour vol d'objets divers, valant 33 fr, rue Magenta, contre les nommés Debussche Auguste, 27 ans, manœuvre, et son épouse, Godard Marguerite, 22 ans, qui ont quitté leur domicile vers 10 heures, en emportant un matelas, un drap de lit, quatre chaises, une garde-robe, le tout valant 500 francs.

HEM — Allocations militaires

Le paiement des Allocations militaires pour la deuxième quinzaine de décembre aura lieu au Bureau de Poste les 5 et 6 janvier, dans l'ordre ci-après :

Vendredi 3 janvier. — De 8 à 9 h. N° 1 à 100 ; de 9 à 10 h. N° 101 à 200 ; de 10 à 11 h. N° 201 à 300 ; de 11 à 12 h. N° 301 à 400 ; de 12 à 13 h. N° 401 à 500.

Samedi 4 janvier. — De 8 à 9 h. N° 501 à 600 ; de 9 à 10 h. N° 601 à 700 ; de 10 à 11 h. N° 701 à 800 ; de 11 à 12 h. N° 801 à 900 ; de 12 à 13 h. N° 901 à 1.000.

Les intéressés sont priés de se présenter personnellement munis d'un certificat de paiement et de se conformer à l'horaire ci-dessus.

ASQC — Paiement du cantonnement des troupes. — M. le Maire informe ses administrés que toutes les personnes ayant logé des soldats allemands durant les mois de juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre, et qui n'ont pas encore déclaré au Maire comme il leur a été demandé avant le 15 décembre dernier, peuvent se présenter à la perception d'Annappes à partir du 15 janvier pour y verser les sommes qui leur reviennent. De plus, les personnes ayant logées des troupes durant le mois de décembre doivent en faire la déclaration écrite en Mairie jusqu'au 5 janvier ; passé cette date, aucune déclaration ne sera plus acceptée.

Heures d'ouverture de la Mairie. — Les bureaux de la Mairie sont ouverts au public les lundis, mercredis et vendredis, de 9 à 12 h. ; les mardis, jeudis et samedis, de 8 à 12 h. et de 15 à 18 h.

Visite du Contrôleur. — M. le Contrôleur des Contributions directes sera en Mairie samedi 4 janvier 1941, de 14 à 15 h., pour y donner tous renseignements relatifs aux affaires de la commune.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu en Mairie jeudi 2 janvier, à 15 h., salle habituelle.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu en Mairie, jeudi 3 janvier, de 14 à 16 h. et le jeudi 23 janvier, aux mêmes heures, soit les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 14 à 16 h.

Secours aux familles nécessiteuses et aux ouvriers sans travail. — Le paiement des secours aux familles nécessiteuses aura lieu en Mairie samedi 4 janvier, de 14 à 16 h. et le dimanche 5 janvier, de 14 à 16 h.

Secours aux familles nécessiteuses. — M. le Maire informe ses administrés que toutes les personnes ayant logé des soldats allemands durant les mois de juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre, et qui n'ont pas encore déclaré au Maire comme il leur a été demandé avant le 15 décembre dernier, peuvent se présenter à la perception d'Annappes à partir du 15 janvier pour y verser les sommes qui leur reviennent. De plus, les personnes ayant logées des troupes durant le mois de décembre doivent en faire la déclaration écrite en Mairie jusqu'au 5 janvier ; passé cette date, aucune déclaration ne sera plus acceptée.

Heures d'ouverture de la Mairie. — Les bureaux de la Mairie sont ouverts au public les lundis, mercredis et vendredis, de 9 à 12 h. ; les mardis, jeudis et samedis, de 8 à 12 h. et de 15 à 18 h.

Visite du Contrôleur. — M. le Contrôleur des Contributions directes sera en Mairie samedi 4 janvier 1941, de 14 à 15 h., pour y donner tous renseignements relatifs aux affaires de la commune.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu en Mairie jeudi 2 janvier, à 15 h., salle habituelle.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu en Mairie, jeudi 3 janvier, de 14 à 16 h. et le jeudi 23 janvier, aux mêmes heures, soit les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 14 à 16 h.

Secours aux familles nécessiteuses et aux ouvriers sans travail. — Le paiement des secours aux familles nécessiteuses aura lieu en Mairie samedi 4 janvier, de 14 à 16 h. et le dimanche 5 janvier, de 14 à 16 h.

Secours aux familles nécessiteuses. — M. le Maire informe ses administrés que toutes les personnes ayant logé des soldats allemands durant les mois de juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre, et qui n'ont pas encore déclaré au Maire comme il leur a été demandé avant le 15 décembre dernier, peuvent se présenter à la perception d'Annappes à partir du 15 janvier pour y verser les sommes qui leur reviennent. De plus, les personnes ayant logées des troupes durant le mois de décembre doivent en faire la déclaration écrite en Mairie jusqu'au 5 janvier ; passé cette date, aucune déclaration ne sera plus acceptée.

Heures d'ouverture de la Mairie. — Les bureaux de la Mairie sont ouverts au public les lundis, mercredis et vendredis, de 9 à 12 h. ; les mardis, jeudis et samedis, de 8 à 12 h. et de 15 à 18 h.

Visite du Contrôleur. — M. le Contrôleur des Contributions directes sera en Mairie samedi 4 janvier 1941, de 14 à 15 h., pour y donner tous renseignements relatifs aux affaires de la commune.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu en Mairie jeudi 2 janvier, à 15 h., salle habituelle.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu en Mairie, jeudi 3 janvier, de 14 à 16 h. et le jeudi 23 janvier, aux mêmes heures, soit les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 14 à 16 h.

Secours aux familles nécessiteuses et aux ouvriers sans travail. — Le paiement des secours aux familles nécessiteuses aura lieu en Mairie samedi 4 janvier, de 14 à 16 h. et le dimanche 5 janvier, de 14 à 16 h.

Secours aux familles nécessiteuses. — M. le Maire informe ses administrés que toutes les personnes ayant logé des soldats allemands durant les mois de juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre, et qui n'ont pas encore déclaré au Maire comme il leur a été demandé avant le 15 décembre dernier, peuvent se présenter à la perception d'Annappes à partir du 15 janvier pour y verser les sommes qui leur reviennent. De plus, les personnes ayant logées des troupes durant le mois de décembre doivent en faire la déclaration écrite en Mairie jusqu'au 5 janvier ; passé cette date, aucune déclaration ne sera plus acceptée.

Heures d'ouverture de la Mairie. — Les bureaux de la Mairie sont ouverts au public les lundis, mercredis et vendredis, de 9 à 12 h. ; les mardis, jeudis et samedis, de 8 à 12 h. et de 15 à 18 h.

Visite du Contrôleur. — M. le Contrôleur des Contributions directes sera en Mairie samedi 4 janvier 1941, de 14 à 15 h., pour y donner tous renseignements relatifs aux affaires de la commune.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu en Mairie jeudi 2 janvier, à 15 h., salle habituelle.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu en Mairie, jeudi 3 janvier, de 14 à 16 h. et le jeudi 23 janvier, aux mêmes heures, soit les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 14 à 16 h.

Templeuve

Un vol audacieux a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi dans les Etablissements Descaotier et Wycarz, manufacture de confection à Templeuve.

Les maîtres de ces jeunes gens qui ont été relégués, ont brisé la glace d'un veranda, ont pénétré dans la pièce de tissu, de sole, en fracturant une porte, les visiteurs se sont dirigés vers les ateliers de coupe où ils se sont emparés d'une dizaine de pièces de tissu, de sole, rayonne, doubles, etc. Le vol est estimé à environ 30.000 fr. La police recherche les malfaiteurs.

ARMENTIERES

A TRAVERS LA VILLE

PENDANT QU'IL ACHETAIT LA PLAQUE

M. Leclercq, cafetier, place Chanzy était entre midi et deux à la décharge de la rue d'Erquinghem, où il achetait une plaque de contrôle pour son vélo, lequel venait d'être placé contre le mur. Dès que M. Leclercq fut en possession de la plaque, il sortit, mais la bicyclette avait disparu.

INGRATITUDE

Une dame charitable de la ville avait l'habitude de donner une tartine beurrée à un jeune malheureux, en pension chez des habitants de la Chapelle d'Armentières ; cette semaine, il profita de l'absence de la dame et se prépara sa tartine pour voler 90 fr. dans un sac à main posé sur une chaise.

Avec l'argent volé, l'enfant acheta une bicyclette neuve de 200 fr. et se mit à pédaler. Il déclara qu'il s'agissait d'un don. La dame aperçut du vol et la police informée découvrit aussitôt le jeune ingrat qui finit par avouer. Il n'est âgé que de 10 ans.

AVIS AUX MENAGÈRES

Par mesure de prudence, les ménagères sont instamment priées de ne déposer leurs poubelles sur le trottoir qu'à partir de neuf heures du matin.

Les rues se trouvant dépourvues d'éclairage, les poubelles déposées avant neuf heures du matin risquent de provoquer de graves accidents. Une enquête est ouverte au 1^{er} arrondissement.

L'heure de la retraite

Un procès-verbal pour fermeture tardive de son débit de boissons, a été dressé contre M. Lucien Lecot, cafetier, 4 boulevard Gambetta.

Avis aux déposants de la Caisse d'épargne

Les séances du mois de janvier étant très chargées, les déposants qui n'ont pas pu se présenter dans le courant de ce mois pour le règlement des livrets.

La recouvrement des guichets aura lieu le vendredi 3 janvier 1941.